

**ELLE EST DE RETOUR  
POUR VOTRE BONHEUR!**

PROMO AIRFIBER MOBILE

**60 Go**  
à 15 000 FCFA

\*919\*10\*3#

**4G+**

Promo du 07 au 16 Août Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au \*919\*8\*2#

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0405 du 11 au 17 Août 2020- Prix : 250 F CFA

**CLIMAT DES AFFAIRES/COVID -19 :**

# Réduction et exemption de taxes pour les entreprises



P.3

## REFORMES DOUANIÈRES AU PAL : Trancher avec la mauvaise foi de Certains transitaires

P.2



Moïse Akaya, Chef Division Opérations Douanières au PAL

### Invité de la Semaine

JEAN-LUC HOMAWOO :

**"Agbéyomé Kodjo n'a qu'à se trouver un nouveau métier.."**

P.2



Jean-Luc Homawoo, président mouvement "LES TEMPLIERS"

## CORRUPTION : Les riches, les ministres, les préfets et les magistrats indexés

P.6



Le siège de HAPLUCIA à Lomé.

### EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations. [Journalemploi.com](http://Journalemploi.com) Tel 22 20 05 53

### Météo du jour

**Matin:**  
Ciel peu nuageux  
22 °C  
**Après-midi:**  
Ciel peu nuageux  
29°C

**ESPERANCE DES BATISSEURS**

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation  
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie  
Électricité | Transit-douane

**Distributeur exclusif des ascenseurs et produits OMEGA base d.o.o**

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38  
E-mail : [esperancedesbatisseurs@yahoo.fr](mailto:esperancedesbatisseurs@yahoo.fr)  
[antoine.dadjo@gmail.com](mailto:antoine.dadjo@gmail.com)



[www.eb-togo.com](http://www.eb-togo.com)

**EDITO**

**Soyons positifs dans nos actes et pensées**

**Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pourquoi pas de penser mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.**

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions en elles-mêmes reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible. Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amènerait. Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

**Crédo TETTEH**

**REFORMES DOUANIERES AU PAL : Trancher avec la mauvaise foi de certains transitaires**

*Ils sont nombreux à écumer les labords et les couloirs des services du Port Autonome de Lomé. Ils se définissent comme des transitaires ou des déclarants en douanes. Si une large majorité de ces déclarants en douanes essaient de faire les choses comme cela se doit, il est aussi fréquent de trouver dans ce lot, des opportunistes qui se métamorphosent en transitaire, sans pour autant maîtriser leur matière ou à dessein s'illustrent par leur mauvaise foi et leur sens poussé de gain facile au dos des opérateurs économiques.*

Par **Crédo TETTEH**

La plupart de ces fameux " transitaires " ne disposent pas d'agrément en bonne et due forme. D'autres n'ont même pas la carte d'opérateur économique, donc n'exercent pas en toute légalité. Cependant ce sont eux qui font la pluie et le beau temps désillusionnant les importateurs et les roublant dans la farine. Certains pour couvrir leur incompétence n'hésitent pas à mentir sur le dos de la division des opérations douanières au port Autonome de Lomé (PAL). Tout est justement bon pour accabler les services douaniers de tous les noms d'oïseau à seul fin de cacher leur supercherie assimilable à de la pure escroquerie.

Nous sommes en face d'un " transitaire " avec pour mission de sortir au port, un conteneur de marchandises. Le contrat conclu avec l'opérateur économique ou le client, le transitaire entra en possession rapidement du montant conclu avec la promesse de tout faire en un laps de temps. C'était sans compter avec le manque de professionnalisme de ce transitaire qui ne connaîtrait même pas le circuit pour faire supprimer un BL car ceci étant en double.

La raison toute trouvée pour cacher son incompétence est de servir à son client des contre-vérités comme quoi la division des opérations douanières du PAL aurait bloqué les formalités sans raison. L'affaire serait en contentieux. Un bel argument trouvé pour encore arnaquer le client en vue de lui soutirer d'autres centaines de milliers de FCFA.



Moïse Akaya, Chef Division Opérations Douanières au PAL

Peine perdue pour cet indelicat transitaire. Il fut confronté par un proche parent de l'importateur et démasqué devant les responsables de la division des opérations douanières au Port Autonome de Lomé (PAL). Rien de tout ce qu'il avait servi à son client ne tenait. Aucun dossier n'était bloqué par les services de Monsieur Moïse Pguendelèwè Akaya. Bien plus le dossier n'était même pas encore arrivé au niveau des douanes togolaises.

Animé de bonne volonté et d'une humilité déconcertante, le Chef de la division Moïse Pguendelèwè Akaya usa de ses prérogatives, dans le respect des textes et de la procédure pour faire bouger les lignes. Ce qui a permis en un laps de temps de sortir le conteneur du PAL et de voir le client satisfait et surtout s'étant rendu compte de la supercherie de " son fameux transitaire " bien indelicat.

Cette petite narration pour dire que les choses ne se passent pas souvent comme relater par les transitaires dont la plupart traineraient des tares, des insuffisances et ne maîtrisant même pas leur travail.

Aujourd'hui, au Port autonome de Lomé (PAL), il faut compter avec le professionnalisme des agents de la division des opérations douanières mais surtout avec Moïse Pguendelèwè Akaya.

Pour ce dernier, l'objectif premier de ses actions reste l'intérêt supérieur du pays au moment où il est question des réformes dans le cadre de l'amélioration du Climat des Affaires.

Acteur de choix dans le classement

faut dire que tout ce qui a été relevé comme difficultés ont été prises en compte avec la cellule du climat des affaires pour répondre aux attentes des opérateurs économiques et pour désormais être davantage plus compétitif ", explique-t-il.

Actuellement au PAL, la procédure douanière est la plus souple possible avec la numérisation de la déclaration.

" Nous avons également entrepris d'émettre en ligne les bons à conduire, si le besoin se fait sentir d'effectuer un petit contrôle. Nous avons travaillé avec les maisons consignataires pour obtenir le délai du dépôt du manifeste 24 h au plus avant l'arrivée du navire. Également pour permettre une certaine fluidité dans les enlèvements des marchandises, nous avons fait en telle sorte que le scanner tourne 24h/24 pour éviter de longue attente ", poursuit-t-il.

Selon lui, " Le climat des affaires est en marche au Togo, et la division des opérations douanières jouera toujours sa partition pour la réalisation du PND dans son Axe 1 ".

Il urge donc que tout le monde s'investisse afin que l'exercice soit facile pour tous car ensemble on peut. Nécessité surtout d'anéantir les œuvres des " transitaires " **indelicats**.

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION  
République Togolaise Travail-Liberté-Patrie  
HAAC

N° 19 /HAAC/P/20

**Communiqué de la HAAC**

En vue de la prochaine session consacrée à l'étude des dossiers relevant de ses missions, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) porte à la connaissance des entreprises de presse et des professionnels de la communication que les demandes de délivrance des récépissés de déclaration des parutions écrites et en ligne, de cartes de presse et d'autorisations d'exploitation des Web Télévision et Web radio sont reçues au siège de l'institution au plus tard le 21 août 2020 à 17H30.

Tous les dossiers doivent être conformes aux dispositions de la loi n° 2020-001 du 7 janvier 2020 portant Code de la presse et de la communication en République togolaise.

A cet effet, tous ceux qui ont déjà introduit des demandes sont invités à les actualiser sur la base des fiches indicatives disponibles au siège ou sur le site de la HAAC.

Tout dossier arrivé au-delà du 21 août 2020 sera rejeté.

Fait à Lomé, le 07 AOÛT 2020

Le Président de la HAAC  
Pitaliunani TELOU

**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**MARCHESPUBLICESTOGO.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA  
sage gescom à partir de 600 000FCFA  
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:  
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP  
139 RUE VANLARE FACE CSTT  
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24  
[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**LE MEDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Santé - Politique - Économie - Développement - Culture

Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
Directeur de la Rédaction :  
Ali SAMBA  
Rédaction :  
Crédo TETTEH  
Ali SAMBA  
Infographie : JPB  
Crédit Photos: KEKERE Razak  
Impression : ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45  
Tirage : 2.500 exemplaires  
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

## CLIMAT DES AFFAIRES/COVID-19 :

# Réduction et exemption de taxes pour les entreprises

**A** propos des incidences néfastes de la Covid-19 sur le tissu social et économique du Togo, Faure Gnassingbé disait ceci au 1er Avril 2020 : "Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble. C'est pour cela que j'ai demandé au gouvernement d'étudier toutes les possibilités pouvant nous permettre de préserver au mieux l'activité économique des conséquences de la crise. Nous prendrons, en relation avec les institutions de l'Union économique et monétaire ouest africaine, des mesures pour soutenir les entreprises en particulier les PMI/PME affectées par les conséquences de la pandémie. J'ai, dès à présent, demandé au gouvernement d'étudier la situation fiscale des entreprises au cas par cas, notamment celles qui sont les plus exposées aux conséquences de la crise". Il vient de traduire dans les faits ces promesses.

Par Koudjoukabalo

La Loi de Finances Rectificative adoptée tout récemment par ordonnance pour l'exercice 2020, prévoit une exemption de taxes au profit de certaines activités.

C'est ainsi que le Président de la République SEM Faure Essozimna Gnassingbé a signé le 30 juillet 2020 une ordonnance portant nouvelles mesures fiscales adoptées en vue de soutenir les opérateurs économiques et les ménages dans le contexte particulier de la crise sanitaire provoquée par la pandémie du nouveau coronavirus.

Ces dispositions sont applicables aux délais et mesures qui sont expirés ou qui expirent entre le 1er avril



Le siège de l'OTR à Lomé

2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire. Elles concernent précisément les pénalités, la réduction de la patente, la Taxe professionnelle unique (TPU), la déductibilité des dons, les contrôles fiscaux opérationnels, les recherches et d'échanges d'informations à des fins fiscales, d'investigations et d'enquêtes fiscales, de lutte contre la fraude, l'évasion fiscales et le droit de reprise de l'administration fiscale et des mesures d'exonération de la taxe sur valeur ajoutée (TVA).

En ce qui concerne la pénalité, le gouvernement suspend les sanctions fiscales en cas de redressement de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, des impôts et taxes. Il est à noter que ces pénalités légalement notifiées seront comptabilisées pour des raisons de statistiques.

Le Président de la République a également accordé, aux entreprises opérant dans le secteur des transports, aux structures hôtelières,

aux restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuit touristique agréés, au titre de l'exercice fiscal 2020, une réduction spéciale de 25% sur l'acompte de la patente.

Dans la même dynamique, les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la Taxe professionnelle unique (TPU), ont bénéficié d'une réduction de 50% sur le deuxième acompte de la Taxe professionnelle unique (TPU).

Les dispositions prévoient, malgré les conditions de déductibilité des dons dûment justifiés effectués au profit du Fonds de solidarité nationale et de relance économique lancé par le chef de l'Etat, du résultat fiscal ou du revenu imposable. Dans le cas des contrôles fiscaux opérationnels, les procédures des contrôles fiscaux externes sur place au sein des entreprises sont suspendues durant la période de la crise.

Cependant, les pouvoirs publics

peuvent procéder aux Contrôles sur pièces (CSP) dans le cadre des travaux de bureau ou du télétravail. Pendant la même période, les délais prévus dans le cadre de la conduite des procédures de contrôle fiscal opérationnel sont suspendus, tant pour le contribuable que pour l'administration fiscale, sans qu'aucune décision en ce sens de l'autorité administrative ne soit nécessaire.

Les procédures de recouvrement ordinaire des impôts et taxes dans le cadre du système fiscal déclaratif auto-liquidé se poursuivent normalement, ainsi que les missions de recherches et d'échanges d'informations à des fins fiscales, d'investigations et d'enquêtes fiscales, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Sont également suspendus les délais de reprise de l'administration fiscale qui arrivent à terme le 31 décembre 2020, pour une durée égale à la période qui court entre le 1er avril 2020 et l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire, et les procédures de recouvrement forcé des impôts et les poursuites fiscales en cours durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire, alors que les procédures de recouvrement ordinaire des impôts et taxes dans le cadre du système fiscal déclaratif auto-liquidé se poursuivent normalement. En matière de contentieux fiscal, le gouvernement suspend le délai de réponse dont dispose l'administration fiscale, malgré les dispositions de l'article 367 du Livre des procédures fiscales.

A ces mesures s'ajoutent l'exonération des droits et taxes à l'exception des prélèvements communautaires, l'importation du matériel agricole, du matériel médical et des produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus ainsi que certaines opérations liées au foncier et aux activités financières et bancaires. Toutes ces dispositions particulières viennent en complément à d'autres mesures prises par le chef de l'Etat pour réduire significativement les impacts de la pandémie sur la vie économique et sociale du pays.

Ainsi, l'importation des produits exclusivement utilisés dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19) bénéficie également de ce régime d'exonération qui déroge aux dispositions du Code des Douanes National. S'agissant des livraisons en l'état des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche faites par les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs artisans, elles bénéficieront d'une exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). La mesure s'étend sur une période qui va jusqu'à un mois après l'état d'urgence sanitaire.

Dans le même temps, les consultations médicales, les soins présentant un caractère médical, les prestations médicales fournies par les hôpitaux, les cliniques et autres établissements assimilés sont exonérés de TVA. Tout comme les soins prodigués par des vétérinaires, les soins paramédicaux, les frais d'hospitalisation, les fournitures de prothèses et les analyses de laboratoire.

## ECONOMIE/BAD :

# 782 millions de FCFA pour le secteur agricole du Togo

**D**epuis 2018 le Togo s'est doté d'un Plan national de développement (PND). L'axe 2 de cette ambitieuse volonté des autorités togolaises se concentre sur l'agriculture et l'implantation d'usines de transformation. Il consiste en des projets de transformation agroalimentaire du Togo, à la mise en œuvre des agro-pôles, un mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA), la création d'une zone économique spéciale au Port autonome de Lomé, un parc industriel et la transformation des phosphates.

Pour le Togo, le développement du secteur agricole constitue une priorité du Gouvernement togolais. "J'allais dire, c'est aujourd'hui la principale et c'est à ce titre que nous remercions également la Facilité d'appui à la transition (FAT) à travers la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le don d'un million d'UC, soit environ 782 millions de francs CFA destiné à la mise en œuvre du projet d'appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ)", fait savoir Sani Yaya, le ministre de l'économie et des finances.

En effet, pour soutenir le Togo en ce moment de crise sanitaire liée à la Covid-19, la Banque africaine pour le Développement a décaissé un finan-



cement de plus de 15 milliards de FCFA, dont une partie ira au secteur agricole à travers le projet d'appui aux Investissements Agricoles des Jeunes (PAIAJ). Le projet qui s'étalera sur 2 ans, contribuera au renforcement des capacités des jeunes défavorisés en vue de leur inclusion dans le tissu économique et social de notre pays. Plus spécifiquement, il permettra de faciliter : l'insertion d'environ 620 jeunes femmes et hommes défavorisés dont le tiers composé de femmes dans les maillons des chaînes de valeurs agricoles ; et l'accès au financement à 530 entreprises des jeunes défavorisés appuyés par l'accompagnement financier de leurs entreprises, dont 30% de femmes. On parle aussi de la mise en place des mécanismes de maintien du pouvoir d'achat et de la sécurité alimentaire en faveur des populations les plus vulnérables ; et le soutien à la résilience du secteur

privé à la crise.

Pour la BAD, ce projet vise à contribuer à l'inclusion des jeunes défavorisés dans le tissu économique et social au Togo. Ses objectifs spécifiques consistent à : (i) faciliter l'insertion d'environ 620 jeunes hommes et femmes défavorisés dont le tiers composé de femmes dans les maillons des chaînes de valeurs agricoles ; et, ii) faciliter l'accès au financement à 530 entreprises des jeunes défavorisés appuyés par l'accompagnement financier de leurs entreprises, dont 30% de femmes.

"Aujourd'hui, au moment où le relèvement de l'économie togolaise est une priorité absolue du gouvernement qui ne ménage aucun effort en cela, y compris en amorçant les consultations pour ajuster le Plan national de développement 2018-2022 à l'agenda post-covid-2019, je voudrais réitérer l'engagement de la Banque à l'accompagner, comme d'habitude", a dit Bohoussou, le représentant par intérim de la BAD au Togo.

La Rédaction

## Zozo

### POLITIQUE : DIFFICILE MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION LOCALE



Au premier semestre de cette année, la commune de Golfe 1 (Lomé) est péniblement parvenue à mobiliser 52 millions de Fcfa sur les 495 millions escomptés.

Problématique pour assurer une gestion municipale adaptée.

Le maire, Koami Gomado, ne cache pas son inquiétude.

Droit d'expédition, vente de timbre, concession dans les cimetières, droit de stationnement sont quelques-unes des taxes gérées par la municipalité.

"Nous nous rendons compte que les concitoyens ne veulent pas payer les taxes.

Malheureusement, on ne peut pas développer notre commune ainsi. Il nous faut nous organiser pour amener les gens à payer, sinon ce sont les mêmes qui vont nous accuser plus tard de laxisme", explique l'édile.

La plupart des nouvelles municipalités se trouvent dans la même situation.

La décentralisation est une nouveauté au Togo. Les premières élections municipales se sont déroulées il y a un an.

Les ressources locales devraient augmenter progressivement avec le soutien de l'Etat.

Source : @republicoftogo.com

### POLITIQUE : MESSE DE REQUIEM À PARIS



La messe de requiem pour le repos en paix de l'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo, et ancien Secrétaire général de l'OUA, a eu lieu samedi en l'église de la Madeleine à Paris. Famille, amis et proches du disparu étaient présents.

Le représentant de la famille Kodjo a remercié les autorités, et en particulier l'ambassadeur du Togo en France, Calixte Madjoulba, pour son assistance tout au long de l'hospitalisation du créateur de la Fondation Pax Africana.

M. Madjoulba assistait à la messe. Il avait à ses côtés l'ambassadeur du Togo auprès de l'Unesco, Sambiani Lare, et le Dr Nicolas Babina, président du Bureau provisoire d'UNIR (majorité présidentielle) France.

La dépouille de l'ancien Premier ministre Edem Kodjo devrait être rapatriée de France dans les prochains jours.

Source : @republicoftogo.com



**ECONOMIE : REVENUS EN AUGMENTATION DE 34%**

Le secteur agricole occupe une place cruciale en Afrique : il fournit 65 % des emplois et contribue à 35 % du PIB. Or, dans les zones rurales, où la majorité de la population vit de l'agriculture, la pauvreté atteint des niveaux encore élevés.

La croissance agricole pourrait être un instrument de réduction de la pauvreté, l'enjeu étant d'accroître les revenus tirés de l'agriculture et de créer des emplois tout en réduisant les prix des produits alimentaires.

Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), initié au Togo de 2011 à fin 2019 a répondu à ces objectifs en s'efforçant de bâtir un système alimentaire suffisamment solide pour nourrir chaque habitant.

Créé par la Cédéao, et en partie financé par la Banque mondiale, le PPAAO a permis de développer un secteur agricole togolais plus productif et plus durable en vue d'assurer la sécurité alimentaire de demain.

Le programme d'un montant total de 30 millions de dollars a directement bénéficié à 613.000 acteurs de la filière et généré 50.000 emplois.

Des fonds ont été octroyés à l'ITRA (Institut togolais de recherche agricole) pour la recherche agronomique.

Les estimations indiquent que le programme a permis d'accroître de manière significative la production alimentaire et de 34 % en moyenne les revenus de celles et ceux qui en bénéficient.

Source : @republicoftogo.com

**EDUCATION : UN TOGOLAIS DEVIENT MEMBRE SENIOR DE L'IUF**



Le Togolais Mensah Nyagan Ayikoe, professeur à l'Université de Strasbourg, a été nommé le 11 juillet dernier membre Senior de l'Institut universitaire de France (IUF) à compter du 1er octobre 2020, pour une durée de 5 ans.

M. Ayikoe, enseignant-chercheur, fait partie des 110 lauréats 2020 de l'IUF. L'Institut universitaire de France a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité.

Source : @republicoftogo.com

**ECONOMIE/CONSOMMATION :**

**Hausse de 0,6% du niveau général des prix à la consommation en Juillet**

Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), En juillet 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,6% du contre une baisse de 0,7% le mois précédent.

Par Koudjoukabal

Cette hausse est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+2,5%) ; "Communication" (+5,0%) et "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,2%). La hausse de l'indice global est cependant atténué par le recul des indices des fonctions de consommation "Transports" (-0,4%) et "Santé" (-0,9%). En effet, la hausse de l'indice des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Communication" est soutenue par la progression des indices des postes suivants: "Electricité" (+21,1%) ; "Alimentation en eau" (+3,0%) ; "Combustibles liquides" (+2,4%) et "Communication téléphonique" (+5,6%). La hausse observée au niveau de l'indice de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " est due à l'augmentation des prix au niveau des postes ci-après : "Tubercules et plantain" (+21,1%) ; "Céréales non transformées" (+6,7%) ; "Autres fruits frais" (+9,7%) ; "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+3,4%) ; "Fruits secs et noix" (+9,9%) "Autres matières grasses" (+4,5%) ; "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+1,4%) et "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (+2,3%).

Les postes ayant contribué à la baisse des indices de prix de la fonction de consommation "Transports" sont : "Carburants et lubrifiants" (-0,3%) ; "Cycle, motocycle et véhicule à traction animale" (-0,6%) ; "Transport routier de passagers" (-0,1%) et "Autre type de transport de passagers et autre service de transport" (-1,4%). Les indices de prix de la fonction de consommation " Santé " ont, eux aussi, diminué du fait de la baisse enregistrée pour les prix des postes "Médicaments traditionnels" (-7,2%) , "Médicaments modernes" (-0,2%) et " Services médicaux et dentaires " (-0,5%).

L'augmentation du niveau des indices observée en juillet 2020 est le fait du renchérissement des variétés suivantes : "Prix d'un consommateur-type d'électricité" (+21,1%) ; "Prix d'un consommateur-type d'eau" (+15,0%)<sup>2</sup> ; "Appel Heure creuse Togocel" (+46,9%) ; "Appel Operateur 1" (+45,7%) ; "Appel Heure normale Togocel" (+45,7%) ; "Appel Zone 3 (Togocel vers France)" (+1,1%) ; "Igname" (+25,8%) ; "Patate douce fraîche" (+5,3%) ; "Manioc



La plus forte hausse, "Appel Operateur 1" (+45,7%)

frais (Agbéli)" (+4,2%) ; "Banane plantain mûre" (+0,4%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+10,9%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (+6,9%) ; "Mangue greffée" (+12,1%) ; "Avocat" (+10,9%) ; "Ananas frais" (+7,8%) ; "Bananes douces" (+6,9%) ; "Farine de manioc (Gari)" (+8,0%) ; "Tapioca petit grain" (+3,4%) ; "Manioc râpé ( Agbélima )" (+1,3%) ; "Noix de Coco sec" (+12,1%) ; "Noix de cajou" (+0,1%) ; "Noix de palme (Décou)" (+4,8%) ; "Pâte d'arachide" (+1,5%) ; "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+7,3%) ; "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (+10,9%) et "Corned beef (EXETER)" (+0,4%).

Les prix ayant enregistré une baisse se rapportent entre autres aux variétés : "Essence super de rue" (-3,6%) ; "Essence mélange de rue" (-3,4%) ; "Vélo de ville pour homme (Phoenix)" (-1,1%) ; "Cyclomoteur type courant" (-0,2%) ; "Course en taxi ville" (-2,6%) ; "Frais de véhicule de déménagement entre X et Y" (-4,4%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (-27,9%) ; "Médicaments anti-bactériens" (-1,1%) et "Médicaments immunologiques" (-0,3%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,9% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice (hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,1%. Les indices de prix des produits énergétiques ont renchéri de 4,4% tandis que ceux des " Produits frais " sont quasiment demeurés stables (+0,1%). Quelle que soit la provenance, les prix des produits aussi bien " locaux " qu' " importés " ont respectivement progressé de 0,4% et 0,3%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits des secteurs tertiaire (+2,7%) et primaire (+2,2%) amortie par la baisse des prix des produits du secteur secondaire (-0,9%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient de l'augmentation des prix des " services " (+2,7%) et des produits " semi-durables " (+0,4%)

des secteurs tertiaire (+1,9%) et primaire (+3,0%) amorties par les prix des produits du secteur secondaire (-1,8%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

**Evolution annuelle**

En glissement annuel, par rapport à juillet 2019, le niveau général des prix a progressé de 1,5% conséquemment à la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,4%) ; "Communication" (+4,2%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,0%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,6%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,2%) ; "Biens et services divers" (+2,5%) ; "Enseignement" (+4,5%) ; "Tabac et stupéfiants" (+1,7%) ; "Loisirs et culture" (+0,6%) ; "Santé" (+0,3%) et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,3%). Seule la fonction de consommation "Transports" (-6,5%) a enregistré une diminution.

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel, est la résultante de l'augmentation des prix des produits " Hors Energie et Produits frais " (+1,5%) et des "Produits frais" (+4,4%) amortie par la baisse des prix des produits de l'"Energie" (-7,5%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits " locaux " (+2,8%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'accroissement de prix des produits " Non durables " (+1,3%) et des "Services" (+3,0%) amortie par la diminution des prix des produits "Durable" (-1,2%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs " primaire " (+5,9%) et " tertiaire " (+3,0%) atténuée par la baisse des prix des produits du secteur " secondaire " (-0,3%).

Le taux d'inflation de juillet 2020, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est maintenu à 0,7% tout comme le mois précédent.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
**INFO CORONAVIRUS**  
Pour toute information contactez le numéro vert  
**111**  
Appel Gratuit 24h/24 7 jours sur 7

**INVITE DE LA SEMAINE: JEAN LUC HOMAWOO :**

**"Agbéyomé Kodjo n'a qu'à se trouver un nouveau métier."**

Dans notre rubrique "Invité de la semaine", nous recevons pour vous un jeune leader d'opinion. Présent sur tous les fronts, Jean-Luc Homawoo est volubile et fait preuve d'une liberté d'esprit. Il ne sait pas porter de gants pour appeler les choses par leurs noms et apprécier les situations qui s'offrent à lui.

Très amer depuis un moment envers une certaine classe politique qui se cherche, Jean-Luc Homawoo nous livre sa lecture du paysage politique togolais de l'heure et ses impressions sur les hommes qui l'animent.

Maréchal du Mouvement Les Templiers, avec pour rôle et mission de neutraliser la désinformation mesquine de l'opposition traditionnelle dont le fonds de commerce est de peindre en noir tout ce que fait le gouvernement, Jean-Luc Homawoo se pose comme un acteur de proximité de la masse pour éclairer sa lanterne et apporter les informations nécessaires, crédibles et sûres au peuple désorienté et intoxiqué.

Propos recueillis par Crédo TETTEH

Êtes-vous acteur de la société civile, politique ou opposant ?

Je suis citoyen politique avec la casquette de Maréchal du mouvement les TEMPLIERS. La lettre pastorale des Evêques du 27 avril 2016 l'a bien précisé : la politique au sens premier du terme, c'est-à-dire au sens noble, n'est pas l'affaire des professionnels de la politique, mais des citoyens responsables. Pour être plus précis, je me préoccupe du bien-être et du mieux vivre de nos populations. Notre souci majeur est d'apporter notre contribution à la politique du développement du gouvernement togolais. L'engagement pour le développement est un devoir de tous les citoyens.

Ceci dit, j'appuie la politique et le programme du chef de l'État.

Quelle lecture faites-vous du paysage politique togolais de l'heure ?

Je ferai une lecture à deux niveaux : une analyse de l'ensemble de la classe politique avant de dire ce que je pense. Regardons nos voisins d'à côté, tant de l'est, de l'ouest que du nord. La classe politique de ces pays ne s'est pas comporté comme nous, surtout leurs opposants depuis que le vent de la démocratie a soufflé. Ayons le courage de reconnaître nos manquements surtout nos éternelles gaucheries

Au Ghana, c'est le régime de J.J.RAWLINGS qui a lui-même planifié l'ordre démocratique, après un régime d'exception, c'est à dire un régime autoritaire qui a aussi eu recours aux liquidations physiques sommaires : un exemple le père de l'actuel président NANA AKOUFO ADO est mort sous la torture, sous le régime RWALINGS mais le fils ADO l'actuel président a eu courage de pardonner surtout RAWLINGS. C'est la marque de grande valeur



Jean-Luc Homawoo, président du mouvement "LES TEMPLIERS"

Au Togo, le régime du Père de la nation, le regretté EYADEMA, avait pris le même chemin avec une ouverture démocratique avant que les dérapages de la Conférence Nationale ne frustrerent le Général EYADEMA jusqu'à ce qu'il prédise : " Vous allez reculer cent ans en arrière. "

Parlant de Conférence Nationale, le Bénin en est l'initiateur dans la sous-région. Feu Monseigneur de Souza qui l'avait présidée avait bien maîtrisé son sujet et avait su réussir une diplomatie de couloir exceptionnelle digne d'un Homme de Dieu, pour amener KEREKOU à accepter positivement la transition.

Il a su transformer cette rencontre en une occasion de pardon et d'acceptation mutuelle pour tourner la page au lieu d'en faire une cour d'assise. Chez nous, nous avons choisi le mauvais cheval, Monseigneur KPODZRO, et nous l'avons payé très cher.

La preuve, le régime combattu s'est retrouvé plus fort que jamais, surtout après le deuxième grand dérapage de Monseigneur KPODZRO que moi j'appelle Dynamique Mgr Kpodzro (DMK), un Concert Band ou les Guignols du 228

Au Togo nous avons tout faux avec nos amis de l'opposition traditionnelle parce qu'ils n'appliquent pas cet adage bien togolais : " c'est par ruse et sans violence qu'on obtient quelque chose du roi. "

Le roi est une force et il faut savoir en tenir compte pour composer. C'est le sens de l'accord RPT UFC de 2010 auquel j'ai apporté ma modeste contribution de patriote. Malheureusement les agitations et l'affaiblissement créé par la défection d'une bonne partie de la direction de l'UFC partie créer l'ANC en rébellion idiote contre l'UFC légitime a tout foiré. C'est une très grande trahison, inqualifiable, vis-à-vis du peuple. Ceci d'autant qu'ils savaient tout sur les négociations qui ont précédées l'accord, depuis St Egidio où tous les cadres étaient mis à contribution jusqu'au jour j, le 25 mai 2010. Jean-Pierre FABRE et son équipe sont des ambitieux qui ont voulu péter plus haut que leur cul; voilà où nous en sommes aujourd'hui, un score de 4,5 % à la dernière présidentielle.

D'où ma lecture froide (rire), pour ne pas dire cynique: l'opposition se porte très bien et trop bien même ! Après le coup de force de l'ANC contre l'UFC par la désinformation et le lynchage médiatique, voire même la violence (ma mère, paix à son âme, a été personnellement victime, et moi-même je suis un témoin oculaire; la presse en a fait plusieurs fois écho), la direction de l'ANC récolte ce qu'elle a semé :

Tout se paie ici-bas comme un adage populaire de chez nous le dit si bien. Nous assistons donc à l'effet retour à l'envoyeur par l'opération du Saint-Esprit du fossoyeur de la démocratie togolaise, Monseigneur KPODZRO.

Aujourd'hui la vengeance divine se sert des GUIGNOLS DU 228 (DMK) contre l'ANC pour solder ses comptes avec l'UFC: " Qui tue par l'épée périra par l'épée ", dit l'adage.

Quelle est selon vous l'horizon politique pour les opposants ?

Selon l'analyse que j'ai développée en réponse à votre première question, la seule voie de salut de l'opposition traditionnelle est de revenir à un engagement politique responsable, dans le sillage du parti du chef de file de l'opposition, l'UFC.

C'est à dire de laisser la honte de côté pour reprendre l'accord RPT UFC qui a pris en compte tous les problèmes de la Nation et mener des discussions bilatérales sans tapages ni fanfares avec le pouvoir de Faure GNASSINGBE pour l'épanouissement de nos populations.

C'est un passage obligé, sinon l'opposition s'enfoncera jour après jour plus au fond de son gouffre.

Il y a quelques jours, la DMK et son candidat malheureux ont appelé à une série de marches. Réussite ou échec ?

Les plaisantins de la DMK LE CONCERT BAND font moins bien que ceux de l'ANC et n'atteignent pas la cheville du PNP dans la mobilisation de la rue: et pourtant, le PNP n'a pas du tout inquiété le pouvoir légitime du Chef de l'État son excellence Faure Essozimna GNASSINGBE le président démocratiquement élu le 22 février passé

avec les vives félicitations de toute la communauté internationale .

Avouons-le Jean-Pierre FABRE au moins jouait à la plage de la légalité républicaine. Avec Agbéyomé Kodjo, nous sommes en présence d'un hors la loi, d'un maquisard sans troupes.

Il a oublié trop vite que la motivation des 19% de suffrage que des togolais lui ont accordé était la curiosité, compte tenu de sa promesse de prendre le pouvoir le midi du 22 février 2020.

Pour être franc, je pense que nous avons affaire à un aliéné mental politique ou à un pagailleur.

Il ne fait plus illusions; ses inconditionnels sont ridicules, des marginaux qui se sont inscrits dans la fuite en avant sans aucune issue raisonnable.

Quelle appréciation des procédés politiques d'Agbéyomé Kodjo, candidat malheureux à la dernière présidentielle ?

Vous revenez encore sur ce SDF politique ? J'ai du mal à qualifier les actes de ce rêveur spécialiste de la transhumance politique: ses nombreux aller et retours comme opposant ou soutien du pouvoir ne sont tout simplement pas sérieux.

En 2015, il a bénéficié d'un budget pour soutenir Faure GNASSINGBE à cette présidentielle.

En 2018, c'est grâce au fair-play d'UNIR qu'il a pu décrocher 2 députés ; ce qui lui a valu le nom de député nommé. Vous savez ses incohérences ne permettent pas à un esprit lucide en politique de lui faire confiance. Puisque nous avons parlé de clown, disons qu'il a réussi au moins une invention: le cirque politique avec un gouvernement fantoche d'un premier ministre et un seul ministre d'opérette.

De la pure plaisanterie qui devrait être à l'actif d'un arriviste de la scène politique togolaise. Une chose est sûre, les togolais ne sont plus naïfs pour se laisser bernier par ce roublard.

L'échec de sa prétendue révolution du 1 août 2020 passé, montre que le peuple togolais souverain est mature et ne se laissera plus distraire par un politicien RECTO VERSO. Les maigres soutiens de 19 % qu'il a, ont compris son jeu

Mr AGBEYOME Kodjo bénéficie présentement de tous les revenus et avantages prévus par la loi qui concernent ses fonctions passées: Premier Ministre ou Président de l'Assemblée nationale et présentement il perçoit jusqu'à l'heure où je vous accorde cette interview les émoluments de député et Président de Commission au Parlement.

Tous ces avantages, il les a acquis quand il jouait dans le camp du pouvoir jusqu'à son titre actuel acquis par faveur en 2018. La preuve, dans ses démêlées actuelles avec la justice pour atteinte à la sûreté de l'État, ses avocats font recours aux privilèges constitutionnels des anciens Présidents de l'Assemblée nationale : c'est l'article 54.

Quel intérêt en commun, le bas

peuple qui tire le diable par la queue et vit au jour le jour, a avec AGBEYOME Kodjo pour prendre des risques sur sa personne et ses biens en s'exposant à la rigueur de la loi par des marches appelées par une organisation fantôme, non enregistrée au ministère de l'administration territoriale ?

Agbéyomé Kodjo est-il un politique sérieux, conséquent et franc ?

Tous mes dires précédents sont largement suffisants pour éclairer sur cette question.

Je l'ai déjà qualifié de clown politique. Tout ce que je peux ajouter est que DIEU lui pardonne pour avoir menti et arnaqué le peuple au nom du SAINT ESPRIT; c'est un sacrilège.

Le MPDD accuse Me Zeus Ajvon d'avoir un deal avec le pouvoir depuis le temps du CST pour saboter leur fameuse lutte ?

Vous savez Me Zeus Ajvon a de l'expérience en politique et il n'est pas les moindres et peut faire la part des choses suite à la contestation fallacieuse et amusante de cette dynamique.

Me Zeus Ajvon lors d'une intervention a réfuté cette blague de contestation de la dynamique qu'il qualifie tout comme nous au TEMPLE d'amusement.

Au lieu de prendre en compte ses recommandations comme aîné de la scène pour mieux rebondir dans l'avenir

Les opérettes de la dynamique ont préféré s'inscrire dans la fuite en avant en cherchant les poux sur une tête rasée.

Me Zeus Ajvon n'a dit que la vérité, et comme de coutume pour nos opposants toute personne qui n'épouse pas leur idéologie a conclu un deal avec le pouvoir. Cette dynamique a perdu la présidentielle du 22 février 2020 et elle fait la honte de l'opposition. Mr AGBEYOMÉ ne fait pas le poids face à UNIR ni aujourd'hui ni demain Il n'a qu'à se trouver un nouveau métier.

Comment quelqu'un qui n'a pas pu avoir 7 députés pour former un groupe parlementaire peut se prévaloir d'une popularité hors pair ???

Même dans le passé toutes les fois qu'il a été élu député c'est grâce au boycott de l'opposition. Je parle de 1993, 2000 et tout récemment en 2018.

Est-ce qu'il a pu être élu en 2013 même comme tête de liste dans son supposé fief de Yoto ? Que les gens cessent de troubler notre quiétude.

Mr Agbeyomé Kodjo doit comprendre qu'il est un HAS BEEN donc passons à autre chose plus intéressante c'est à dire préparons les présidentielles 2025. Celles de 2020 est derrière nous et à jamais

Cependant Mr Agbeyomé Kodjo est libre de se ridiculiser au jour le jour avec son vieux prélat qui a perdu toute crédibilité avec son mensonge grotesque du candidat du saint esprit.

## Zozo

EDUCATION : ETUDIER AU MAROC ...  
APRÈS LA PANDMÉIE



Le Maroc est hermétiquement fermé aux étudiants étrangers. Le royaume préfère attendre la fin de la pandémie avant d'accueillir de nouveaux boursiers africains. Quand ? On l'ignore.

En attendant, un Forum sur la coopération universitaire en Afrique sera organisé du 12 au 15 septembre; en mode virtuel évidemment. Le Forum de coopération universitaire Maroc-Afrique est organisé par AfriCompétence. Dodzi Kokoroko, le président de l'université de Lomé, sera l'un des intervenants avec à ses côtés Kaku Nubukpo, doyen de la Faculté d'économie.

Source : @republicoftogo.com

## SANTÉ : 'IRRÉGULARITÉS DE FORME'



Le syndicat national des praticiens hospitaliers (SYNPHOT) avait appelé à un mouvement de grève le 3 août prochain au CHU-Campus en raison du manque d'équipements de protection contre le coronavirus.

La grève n'aura finalement pas lieu 'en raison d'irrégularités de forme', peut-on lire dans le communiqué publié par le bureau exécutif du syndicat. Pas plus de détails fournis.

Seule certitude, les personnels hospitaliers seront à leur poste dans cet hôpital le 3 août.

Source : @republicoftogo.com

## CULTURE : KOSSIVEGBÉTONYO

### N'EST PAS

seulement ministre de la Culture, il est aussi un pianiste confirmé.



Il connaît le monde musical et veut lui donner toutes les chances pour se développer.

Il a reçu vendredi les représentants de la nouvelle Fédération de la musique togolaise (FMT) récemment installé qui regroupe compositeurs, chanteurs et musiciens.

'Il fallait cette Fédération pour offrir au gouvernement un interlocuteur responsable', a confié le ministre.

L'idée est de fédérer les énergies, de soumettre des idées pour créer une industrie digne de ce nom.

Source : @republicoftogo.com

# CORRUPTION : Les riches, les ministres, les préfets et les magistrats indexés

Du 17 décembre 2019 au 3 janvier 2020, une étude sur la perception et le coût de la corruption au Togo (EPCCT) a été réalisée, sur le plan quantitatif et qualitatif pour le compte de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA). L'institution avait l'intention de disposer de données de base et d'indicateurs fiables et récents sur le phénomène de corruption au Togo. Des ménages, des entreprises du secteur privé et informel ont été consultés lors de l'enquête menée par l'INSEED.

Par Koudjojabalo

Il en ressortit que sur l'année, le montant total cumulé de pots-de-vin versés par les populations aux agents et entreprises publics est d'environ 10 milliards de francs Cfa, à raison de 7,9 milliards de francs Cfa payés par les individus et 2,1 milliards de francs Cfa par les entreprises. Les trois quarts (75,9%) de ce montant sont versés par des résidents de la capitale Lomé, soit environ 6 milliards de francs Cfa.

A l'analyse des données, on retient qu'environ 40% de la population trouve que les services d'établissement de documents d'identité, les services publics de santé (39,6%), les services financiers et comptables (37,5%), les services du fisc et du cadastre (35,9%), voire le gouvernement (37,2%) sont fréquemment sujets à des pratiques de corruption.

S'agissant des entreprises, les unités formelles (81,3%) comme informelles (78,7%) classent le phénomène de corruption au premier rang des obstacles majeurs au climat des affaires au Togo. Pour plus de trois entreprises sur dix (35,6%), le phénomène de la corruption est très fréquent ou assez fréquent (25,4%) au niveau du dédouanement des marchandises. Sur la base des expériences des usagers des services publics, les agents des services d'immatriculation des engins ou de permis de conduire (32,0%), les agents de police (28,5%), les agents de service d'immigration, les juges et les agents des services fonciers et domaniaux (23,0%) sont les fonctionnaires qui ont plus reçu de cadeaux des usagers au cours des douze derniers mois.

La demande de délivrance de documents d'identité (28,1%), la demande de soins de santé (visite médicale, examen ou intervention) (18,7%) et la délivrance de documents administratifs (18,1%) engendrent le plus le paiement de frais supplémentaires. Respectivement 19,1% et 5,1% de la population estiment que les pratiques de corruption surviennent fréquemment ou très fréquemment dans les écoles publiques. A l'opposé, la police ou la gendarmerie et la justice paraissent être les institutions les plus corrompues au regard



Wiyao Essohana, président de HAPLUCIA

des proportions élevées de la surveillance fréquente (respectivement 43,4% et 40,4%) et très fréquente (respectivement 33,3% et 35,4%) des pratiques de corruption.

Les formes les plus prépondérantes sont des dons en échange d'un poste pour un membre de la famille (21,3%) ou un ami (44,2%) et le don en argent. De même, la demande de l'argent à un usager pour accélérer les procédures d'obtention d'un dossier et l'utilisation de sa position pour influencer l'attribution de contrats à des amis ou à des parents du secteur privé surviennent fréquemment ou très fréquemment ; les proportions sont de 43,0% et 17,4% pour l'accélération des procédures d'obtention d'un dossier et de 42,4% et 17,0% pour l'attribution de contrats. Les entreprises aussi ne dénoncent pas les faits de corruption. 25,1% des entreprises pensent que c'est inutile et que personne ne s'en soucierait ; pour 19,1% des entreprises, donner ou faire des cadeaux est une pratique courante. On note également que la pratique de corruption par l'offre de cadeau à l'employé est très faible parmi ceux qui ont eu accès

aux services privés : 4,5% à l'égard des enseignants et 3,9% pour les médecins du privé. Aucun cadeau n'a été offert aux salariés de banque et d'assurance privée. Par rapport au milieu de résidence, les entreprises des "autres milieux urbains" qui ont été obligées d'offrir un cadeau l'ont fait essentiellement en contrepartie des procédures de dédouanement des marchandises (42,3%). Pour celles exerçant dans l'agglomération de Lomé, 31,2% l'ont fait pour les procédures relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs, 16,9% pendant le dédouanement des marchandises et 15,9% au moment des procédures judiciaires. Pour le milieu rural, c'est beaucoup plus pour des connexions à des services publics (70%).

Les principales raisons de paiement des pots-de-vin visent à accélérer une procédure (47,9%), à éviter de payer une amende (22,0%) ou encore sans but spécifique (10,1%). Le paiement de frais supplémentaires est fait de façon directe par l'usager du service public lui-même (42,7%), de façon indirecte (22,4%) ou par une tierce personne (5,0%). S'agissant du moment du

payement des frais supplémentaires, 55,4% de ces paiements ont été faits avant la prestation du service et 22,8% au moment de la prestation. Le paiement de frais supplémentaires en deux temps (une partie avant et une partie après) est marginal, à 0,4%.

La corruption fait intervenir, d'un côté, les initiateurs constitués de riches (77,2%), des hommes puissants tels que les ministres, les préfets ou les magistrats (57,2%), de l'autre, les composantes de la société qui cèdent le plus à la corruption tels que les agents de la justice (70,0%) et les financiers ou comptables (43,3%). Les principales causes du phénomène au Togo sont la pauvreté (77,0%), suivie des faibles salaires ou revenus (56,1%), la cupidité (27,7%), l'impunité (30,5%), la mauvaise application des lois (18,5%), la banalisation des actes de corruption (14,4%), l'ignorance des textes réglementaires (11,1%), la lenteur administrative (16,2%), l'incivisme (10,3%). " Ces résultats permettent à notre pays d'avoir une situation de référence sur cette problématique de corruption et permettent également de disposer des indicateurs sur la corruption qui étaient jusqu'ici non disponibles ", a souligné le Secrétaire général de l'INSEED Tchiou Animaou.

A la HAPLUCIA, on indique que les résultats de cette enquête vont servir à actualiser le plan stratégique 2019-2023 de la HAPLUCIA, à élaborer la stratégie nationale de lutte contre la corruption et planifier les politiques et projets de lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Togo.

## Togo : Me Séna Agbayissah en tête de liste des avocats d'affaires influents de l'année 2019

Selon la 4ème édition du Classement des avocats d'affaires les plus influents de l'année 2019, le Magazine Jeune Afrique porte le Togolais Me Séna Agbayissah en tête de liste. Le juriste est associé chez Hughes Hubbard & Reed.

Relativement au classement, l'influence de Me Séna Koffi Agbayissah s'étend en Afrique francophone et au-delà. Expert en droit bancaire et financier, il s'affiche beaucoup plus présent sur les marchés du carbone et le financement de projets sur le continent, apprend-t-on.

Il est par ailleurs cité en référence comme étant l'avocat-conseil du Togo dans l'affaire contre Bolloré devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

S'agissant de son parcours, Me Séna Agbayissah est diplômé



Me Séna Agbayissah

mé d'étude supérieure spécialisé en droit privé depuis 1989. Il sera ensuite diplômé de conseil de juriste d'entreprise (DJCE) en 1991 puis titulaire d'un diplôme en Master 2 de droit des affaires français.

Outre ces qualifications, le Togolais est membre des arbitres de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), et est inscrit sur la liste des concilia-

teurs et la liste des arbitres du CIRDI.

Pour note, l'avocat togolais a également acquis un lourd parcours en termes d'expérience. Des critères qui lui ont valu la première place à l'issue de la 4ème édition du classement des avocats d'affaires les plus influents de l'année 2019. Une fierté nationale.

Source : @ iciLome



## Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

### 01 | Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.

### 02 | Le renforcement des mesures de sécurité et de sureté

Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.

### 03 | La mise en place du Cadre de Partenariat Privilégié : CPP

Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.

### 04 | La réduction des coûts

Suppression des frais d'escorte.

### 05 | La délivrance du certificat d'origine

En moins d'une heure.



# TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO



## +100

## NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ
- ADOUGBÉLAN
- AGOTIGOMÉ
- AHOMA
- AKPOSSOU
- ALAOUSSO
- ALINKA 2
- ANÉHO-YÉSUVITO
- ANIÉ-KABLÉKOPÉ
- ANIÉ-LOSSOKOMÉ
- AOU-MONO
- ATALO
- ATIKOLOÉ
- BASSAN-KOPÉ
- BIDJANDÉ
- BOCCO
- BONANGANA
- CINKASSÉ-TOTAL
- DALINKO
- DANTCHO
- DANYI-DZOGBÉGAN
- DANYI-KONTA
- DJADOUKOPÉ
- DJAGBLÉ-AGODOMÉ
- DJARKPANGA-PRÉFECTURE
- DJÉKLOÉ
- DJIYÉGA
- DZÉYIBO
- DZOGBÉKPÉMÉ
- ÉDIWLOU
- ÉHOUI
- ÉKÉTO-ÉLAVAGNON
- GAOUGBLÉ
- GAPÉ-ATCHANVÉ
- GATI-AGODOU
- GBANTCHAL
- GBOTO-KOSSIDAMÉ
- GOULBI

- HAVÉ
- ITOKOUBÉ
- KADJAFÉ
- KADOGO
- KARA-BOSCO
- KARA-CHAMINADE
- KARA-SOS
- KARA-TCHINTCHINDA
- KAVÉ
- KITANGOULI
- KOLO-MÉSSIWOBÉ
- KOUBOUABOU
- KOUDZRAGAN
- KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ
- KOUNTOUARÉ
- KOURIENTRÉ
- KOUTCHITCHÉOU
- KPALIMÉ-HÔTEL
- KPÉKPÉTA
- KPÉTAB
- KPÉTCHIHOUÉ
- KPÉTSOU
- LABARKOUTA
- LAKIYÉKOU
- LAMBOUNDI
- LANKUI
- LA PAIX
- LÉDIYO
- MANDOURI 2
- MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ
- ATIÉGOU 3
- NAMPOCH
- NASSIKOU
- NATARÉ
- NATIGOU
- NATIPONI
- NGAMBI
- NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI

- NOTSÉ
- NOTSÉ-NAOLO
- OFOUNAGBO
- OGARO
- OGOU-AKODÉSSÉWA
- OLIGO
- OLOUTOKOU
- PAGALA-VILLAGE
- PAGOUDA-KAGNISSI
- PAYOKA
- SAMAI 2
- SÉGBÉ-VIÉTÉ
- SIYIMÉ
- SOGBOHOÉ
- SOKODÉ-KPANGALAM
- SOTOUBOUA-SONDÉ
- TAMBONGA
- TCHAGRI-TCHAKPA
- TCHAPOSSI
- TCHÉKOUNI-KOPÉ
- TCHÉKPO-DÉVE
- TCHIMBÉRI
- TCHINMUL
- TCHOGOUMA
- TCHORÉ
- TOBOSSÉ
- TOHOUN-DOUANE
- TOKO
- TONTONDI
- TSAVANYA
- TSÉVIÉ-TÉKANYI
- VHÉ
- VOATTIVÉ
- WOGBA
- ZAFI
- ZÉGLÉ



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS